



LIMINAIRE CGT Finances Publiques CAPL Cadres C

Monsieur le président,

Cette CAP est la première CAP du mouvement local.

Et si nous nous félicitons de l'arrivée de jeunes collègues au sein de notre direction, nous dénonçons le manque de transparence de ce mouvement.

Des modifications dans la répartition des effectifs des secrétariats sont faites alors que la note établissant cette dernière date du 8 décembre 2014, et qu'aucun bilan n'a pu encore être tiré.

Des agents ont été dans l'obligation de faire une mutation sans qu'aucune information sur la suppression de leur poste ne leur ait été faite.

Au cours de cette CAPL, nous examinerons donc avec vous ces modifications et attendons vos explications que les agents concernés et les représentants du personnel auraient souhaités connaître plus tôt.